

## **Collectif citoyen theix- Noyal Teiz-Noyalou**

Compte rendu réunion 6 septembre 2018

compte-rendu : Manjo

animatrice-eur : Yannick

**présents** : Muriel, Michel, Monique, Yannick, Erell, Manjo, Yann, Bruno, Bernard.

### **Mois du doc :**

le CCTN organise dans le cadre du mois du doc une soirée ciné-débat le 13 novembre à la Landière sur le thème des migrants.

Film "exil ado"

présence du réalisateur encore incertaine. Sa venue aura un coût, il reste encore un peu de sous en caisse au cas où le chapeau ne couvrirait pas la dépense.

Sylvain Huet est d'accord pour interviewer un jeune migrant Ali et en tirer un documentaire, Ali serait aussi présent. Une chorale du côté de Lorient ? Affaire suivie par Yann.

### **Forum des assos** du 8 septembre 10h-15h :

planning :

10h-12h : Yann + Manjo

12h-13h30 : Bruno + Monique

13h30- 15h : Yannick + Erell

Michel et Muriel en supplément (vers 13h?)

### **Landy Paradis :**

les Jooris ont annoncé qu'ils vendaient leur entreprise.

Il faut organiser une rencontre avec les nouveaux propriétaires pour voir s'ils sont d'accord pour reprendre le commodat. Bernard s'en occupe.

Au cas ça ne pourrait plus fonctionner, organiser une journée récolte et récupération du matériel. Pas d'enthousiasme pour transférer le matériel à la cimenterie.

**Adhésion à Incroyables Comestibles** reconduite pour 2018-2019 : 20 €

**Conseil municipal** le 17 septembre, pas encore d'ordre du jour

### **transfert mission :**

Erell souhaite se décharger de certaines tâches : Muriel accepte de passer les annonces des réunions et manifestations sur Télégramme et Ouest-france.

Didier a repris la gestion du site, de Fesbouc, et de la messagerie.

### **Aménagement centre ville :**

peu d'informations,

réunion programmée avec les commerçants,

réunion publique le 18 septembre .

**Gratiféria** : on propose comme l'an passé, le dimanche 13 janvier

### **Runiac - gestion différenciée**

une réunion a eu lieu avec des représentants des habitants et des élus, elle ne s'est pas très bien passée.

